

N° FIN/2022/04

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	26 janvier 2022	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 janvier 2022	Effectif légal : 50 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 46

Séance du 3 février 2022

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 3 février deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, M. Bernard MORAIN, M. Jean-Yves MESNY, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Dorothee BRICOUT, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT (arrivé à 19h15 sauf délibérations n° 1 et 2), M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA (sortie en cours de séance sauf délibérations n° 7 et 8), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
Mme Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Mme Catherine DECUYPER
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, pouvoir à M. Yannick VILLAIN
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Bernard MORAIN
M. Xavier MARQUIS, pouvoir à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Frédéric MORISOT, pouvoir à M. Didier MIGNON
M. Cyril HAGHEBAERT
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN
Mme Valérie SUBRENAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Versement d'une avance sur la subvention à l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien – année 2022

FIN/2022/04

Conseil communautaire du
3 février 2022

Objet : Versement d'une avance sur la subvention à l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien – année 2022

Afin que l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien puisse faire face au paiement de ses dépenses en début d'année 2022, il est proposé de lui verser la somme de 4 500 €.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le manque de trésorerie, de l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien avant le vote du budget principal 2022, pour payer ses dépenses,

Vu la commission des finances du 24/01/2022,

Vu le bureau communautaire et la conférence des maires du 24/01/2022,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le versement d'une avance sur la subvention 2022 de l'Amicale des Agents Territoriaux du Jovinien, d'un montant de 4 500 €,
- **DIT** que les crédits seront inscrits sur le budget principal,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer toute pièce administrative.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET